

Mise en ligne : 1^{er} décembre 2016.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME DE MIROITERIE DE L'AFRIQUE DU NORD, Oran

S.A., 8 avril 1926 p. une durée de 30 ans.

SOCIÉTÉ ANONYME DE MIROITERIE DE L'AFRIQUE DU NORD
S.A. frse au capital de 1,47 MF.
Siège social : Oran, r. Bizet
Registre du commerce : Alger, n° 15.870
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 1.036)

Conseil d'administration

composé de 3 à 6 membres, nommés pour 3 ans, propriétaires de 50 actions.
ASSIS (Henri), à Oran ;
SAGNIER (Louis), à Alger ;
CHARRIAUD (Bernard), à Oran ;
FOUQUE (LÉON), 11, av. Loubet, Oran ;
LADREYT (Paul), à Oran ;
GAY (Léon), r. du Général-Cérér, Oran.

Commissaire aux comptes

DEBULLOIS (Pierre), à Oran.

Objet. — L'expl. de deux établissements commerciaux et industriels de miroiterie...

Capital. — 1.470.000 fr. en 1.470 act. de 1.000 fr. nominatives jusqu'à décision contraire d'une A.G.E.

Parts. — 1.000.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 6 % au conseil d'adm. Sur le solde : ts pèlèvements, par l'assemblée, de rémunérations et amortissements suppl. ; le reste aux act.
